

Décision

Générale

colonial

Décision n° 45-337-1924 Promotions.

n° 45-337-1924

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 décembre 1924

Numéro JO

n° 337 du 30/12/1924

Date du numéro

30 décembre 1924

TEXTE INTÉGRAL

sont promus, à Compter du 1er janvier 1925, au grade de planton de 1re classe, après cinq ans, le planton de 1re classe, avant cinq ans, Djama Hassan ; 2e au grade de planton de 2e classe, apres cinq ans, le planton téléphoniste de 2e classe, après deux ans, Idris Saïd et le surveillant (P. T. T.) de 2e classe, après deux ans, Mohamed Ali; 3e au grade de planton de 2e classe, avant deux ans, le planton de 3e classe après cinq ans, Ahmed Ali ; 4e au grade de planton de 3e classe, après Cinq ans, les plantons de 3e classe, après deux ans, Hussein Ali cet Omar Mérame; 5° au grade de planton de 3e classe, avant deux ans, des plantons de 4e classe Ahmed Ali et Euloh Lu.